

2 Vue d'ensemble du processus

Comme nous pouvons le voir dans la figure suivante, les trois étapes principales du DPRP sont (1) la préparation, (2) le diagnostic (analyse de la situation) du système et (3) la planification des solutions pour améliorer la performance de l'irrigation. Les pages suivantes vont décrire ces différentes étapes de manière plus détaillée.

Ce manuel présente, en annexe, des modèles de rapports qui ont été fournis aux apprenants durant les formations APPIA réalisées en Afrique de l'Ouest. Il existe un rapport pour chaque étape importante du processus de DPRP. Lors de la présentation du processus qui va suivre ils seront mentionnés au moment où ils sont sensés être utilisés. L'objectif de ces rapports est d'aider l'équipe qui réalise le DPRP à organiser les données collectées, les analyser et les synthétiser après le travail de terrain. Ils ne doivent pas être utilisés comme un guide d'entretien au risque de dénaturer complètement l'esprit du DPRP. Ces rapports sont présentés comme des fiches de synthèse générale. Par conséquent, toutes les rubriques ne s'appliqueront pas forcément à tous les cas rencontrés. Il est important de comprendre que ces rapports sont des outils pour faciliter le travail et non un document à compléter absolument.

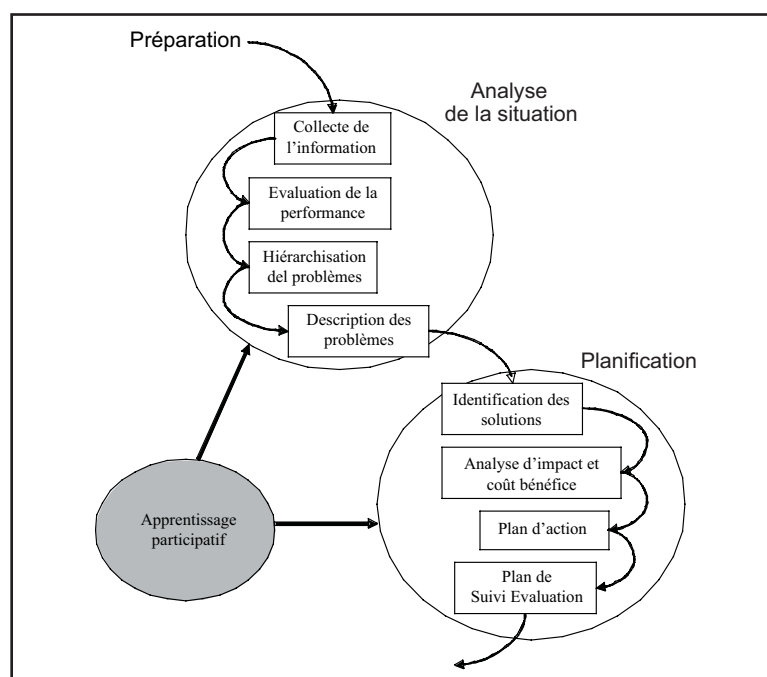
2.1 Préparation

2.1.1 Identification et consultation des acteurs principaux

Le DPRP ne peut fonctionner que si les irrigants ont confiance dans l'équipe qui le met en œuvre. Il est donc important de les associer dès la première étape pour s'assurer qu'ils ne perçoivent pas les résultats du travail comme une proposition imposée de l'extérieur.

Une étape très importante de la démarche est de demander aux paysans s'ils sont intéressés par un Diagnostic rapide participatif de leur système. Les agriculteurs doivent savoir dès le début ce qu'ils sont en mesure d'attendre de l'équipe qui mène le DPRP et des structures auxquelles ils appartiennent.

Figure 2. Détail du cycle d'apprentissage pour le DPRP



Le risque de soulever de faux espoirs est très important. Il faut, en effet, être conscient que les producteurs vont aussi juger l'équipe animatrice et peuvent quelquefois fournir des informations qui ne sont pas tout à fait correctes, dans l'objectif d'obtenir une plus grande aide, ou tout simplement parce qu'ils ont peur de devoir payer plus des taxes.

Des phrases de démarrage du DPRP avec les producteurs peuvent être:

- *Nous sommes ici pour comprendre avec votre aide comment votre système irrigué fonctionne et quelles sont ses principales contraintes.*
- *Nous espérons que vous pourrez nous apprendre ainsi comment mieux effectuer notre travail et améliorer nos services.*
- *Notre objectif est, à travers l'échange et la discussion de l'information que vous nous donnerez, d'essayer de trouver ensemble des solutions simples qui puissent être appliquées. En revanche, nous n'allons pas mettre en place un projet dans votre système irrigué. Dans le cas où nous identifierons des contraintes qui dépassent nos capacités et les vôtres, nous pourrions simplement vous adresser à d'autres organisations qui travaillent dans le développement.*

Des rencontres avec les Organisations de gestion des systèmes irrigués (OGSI) peuvent être un bon très moyen d'introduire le DPRP et de proposer un partenariat avec les irrigants. Ce type de réunion peut être utilisé plus tard pour discuter de l'évolution du processus, des résultats ou pour organiser le travail (par exemple pour prendre des rendez-vous pour des interviews ou des groupes de discussion, que l'OGSI se chargera d'organiser).

Un autre groupe d'acteurs important pour le DPRP: les structures partenaires potentielles qui pourront assister l'équipe pendant le processus. En les appuyant, par exemple, dans leur travail de terrain, apportant des informations, aidant à la formulation de solutions, au financement, etc. L'outil «Analyse des acteurs» décrit dans l'annexe A, est une façon facile d'identifier les acteurs ou partenaires les plus importants pour le système étudié dans le cadre des objectifs du DPRP.

2.1.2 Choix de la méthode et planification

Une fois que l'équipe de DPRP est constituée, une planification préalable du travail doit être faite. Le DPRP doit être mené alors que le système irrigué est utilisé, donc pendant la saison d'irrigation, mais il faut éviter les périodes de pointe de travail (comme la récolte). Il faut s'assurer que tous les membres de l'équipe seront disponibles pendant toute la période de travail. Le choix des outils de DPRP les plus appropriés, doit être fait par l'équipe dans son ensemble.

Le chapitre 4 est consacré entièrement à la planification du DPRP. Il rassemble donc toutes les directives concernant cette étape qui est très importante. C'est elle qui fournit les bases pour que le travail puisse ensuite se dérouler dans les meilleures conditions et produise un DPRP de qualité autorisant ainsi la poursuite des activités avec la communauté paysanne. Il aborde en détail, les critères de sélection pour l'équipe de DPRP, les aspects budgétaires, le choix des sources d'information, le choix des outils et la planification du temps. L'annexe A présente en détail les outils de DPRP qui sont recommandés.

2.1.3 Collecte des informations secondaires

Deux activités préalables sont obligatoires:

- l'inventaire des sources d'information bibliographique disponibles chez les Organisations de gestion des systèmes irrigués et/ou les coopératives, les partenaires du projet et chez les autres institutions publiques ou non, travaillant avec le périmètre irrigué;
- la rencontre de personnes ressource qui pourront enrichir les connaissances théoriques sur le site et aussi fournir des conseils pratiques pour la démarche de DPRP.

2.1.4 Documents de projet

Il est important de récupérer un maximum d'information sur les caractéristiques des systèmes irrigués et sur leur environnement avant de commencer le travail de terrain. C'est également un moyen de comparer la situation actuelle avec la situation initiale (par exemple, une diminution forte du nombre d'exploitants peut indiquer un problème foncier). La lecture des documents de projet, des cartes topographiques, pédologiques ou la rencontre de personnes ressource, peuvent donner à l'avance des pistes sur les problèmes prévisibles.

RAPPORT de préparation

2.2 Diagnostic

2.2.1 Collecte des informations sur le terrain

Elle se fait par utilisation des outils choisis lors de l'étape: «Choix de la méthode et planification». Il faut cependant rester flexible, car il se pourrait que les outils retenus ne soient pas adaptés aux conditions existantes sur le terrain ou que, au fur et à mesure de l'avancement du processus, soient identifiés des sujets à explorer plus en détail avec des outils supplémentaires.

Par exemple, des mesures biophysiques peuvent être adoptées pour vérifier un manque d'eau signalé par les producteurs. L'utilisation d'un calendrier saisonnier peut permettre de mieux comprendre une contrainte de travail importante.

Pour appliquer les outils de DPRP qui sont en général participatifs, une attitude respectueuse et une ouverture d'esprit sont nécessaires. Le chapitre 5 fournit toutes les explications nécessaires et des conseils pratiques pour une utilisation optimale des outils de DPRP. Il aborde autant les aspects pratiques de facilitation sur le terrain que ceux permettant d'obtenir des informations de bonne qualité.

RAPPORT de terrain

2.2.2 Evaluation des performances

Les données collectées constituent la base qui permettra d'analyser le système. L'objectif de cette étape est d'avoir une bonne compréhension des données grâce à une analyse structurée qui permette de dégager les principales caractéristiques du système et ses principales contraintes. Cette étape doit permettre une bonne connaissance du système irrigué, qui constituera la base pour les étapes suivantes.

La comparaison des performances observées avec celles d'autres systèmes irrigués similaires peut aider à révéler les points faibles où des améliorations sont nécessaires et les points forts où le système a déjà de bons niveaux de performance.

RAPPORT d'évaluation des performances

2.2.3 Hiérarchisation des problèmes

Durant la collecte des données, l'analyse du système et l'évaluation des performances conduit normalement à l'identification de nombreuses caractéristiques, enjeux et contraintes du système. Cette grande quantité d'information doit être, tout d'abord, restituée aux producteurs de manière structurée et simple. Cette restitution peut être faite directement à l'OGSI ou à un groupe de producteurs diversifiés, représentatifs du système et proposé par l'OGSI. Elle doit permettre d'obtenir l'accord des producteurs nécessaire pour passer à la prochaine étape de hiérarchisation et de choix des problèmes qu'ils voudront tenter de résoudre.

La perception des contraintes ou problèmes varie, en général, entre les différents groupes de personnes en fonction de leur statut social, de leur revenu, de leur sexe, de leur position géographique dans le système, etc. Il est par conséquent important de veiller à ce que les problèmes identifiés et sur lesquels le travail va se poursuivre, reflètent cette diversité.

La hiérarchisation des problèmes doit donc se faire avec des groupes de producteurs variés reflétant ces différences.

Elle est l'une des étapes la plus importante dans le DPRP parce que d'une part, elle constitue le support du plan d'action et que d'autre part, il est généralement impossible de prendre en compte l'ensemble des contraintes identifiées vu leur nombre. Il faut donc trouver les plus pertinentes pour l'amélioration du fonctionnement du système et celle de la productivité des agriculteurs.

Il en résulte que, cet exercice doit se faire avec une pleine participation des producteurs à travers des groupes représentatifs de toute la communauté. Cette démarche participative, permettra, en effet, de rendre les résultats légitimes aux yeux des agriculteurs et d'augmenter leur intérêt et leur enthousiasme par rapport aux solutions qui seront postérieurement identifiées. Il ne faut pas oublier cependant, d'adopter une attitude critique, en tant que facilitateur durant cet exercice, car l'opinion des producteurs n'est pas toujours la plus objective.

D'autres critères qui peuvent être pris en compte pour le choix et la hiérarchisation des contraintes, sont le mandat et l'expérience de l'organisation, le niveau de complexité des problèmes, la représentativité des problèmes ou par exemple, le souhait de se concentrer sur les groupes d'agriculteurs les plus pauvres.

Si les agriculteurs priorisent des contraintes qui ne sont pas liées aux mandats de l'équipe de DPRP, la seule chose qui est à faire est de leur promettre de les transmettre à des organisations concernées par ce type de thématiques. Il n'est pas conseillé d'essayer de travailler sur des problèmes qui ne sont pas liés à l'agriculture irriguée, car cela pourrait soulever de faux espoirs pour les agriculteurs.

RAPPORT d'identification des contraintes

En fonction des contraintes choisies, il est probable que l'on ait à choisir des outils additionnels et/ou collecter plus de données de base pour mieux appréhender le problème. Dans ce cas, l'identification des solutions ne pourra se faire qu'après cette étape.

2.2.4 Description détaillée des contraintes

Une description et donc une compréhension détaillée des contraintes, sont absolument nécessaires pour comprendre les véritables causes sous-jacentes et donc être en mesure, de savoir ce qu'il faut changer pour les

résoudre. Une description détaillée permet aussi de savoir si les changements nécessaires peuvent être menés au niveau des producteurs ou si cela dépasse leurs capacités, nécessitant ainsi une intervention extérieure.

Il est aussi important d'associer les producteurs à l'analyse détaillée des problèmes ainsi qu'à leur hiérarchisation. Ce travail peut être fait avec les mêmes groupes que pour la hiérarchisation. Cet exercice fait appel aux talents du facilitateur car, grâce à ses connaissances techniques et à son regard externe, donc souvent plus objectif, il doit guider la réflexion des producteurs, mais c'est d'eux que doit venir l'analyse et la formulation du «vrai» problème (souvent les agriculteurs confondent la manifestation du problème avec le problème même), de ses causes et de ses conséquences. L'appropriation de cette étape par les agriculteurs est capitale car elle est à la base de l'identification des contraintes. Bien conduite, elle donnera aux agriculteurs le sentiment d'être à l'origine des solutions. Ceci leur permettra soit de faire face directement à certaines contraintes soit d'être très motivés pour agir.

2.3 Planification des actions

2.3.1 Identification des solutions

L'identification de solutions est intimement liée à la hiérarchisation des problèmes et à leur description détaillée (voir ci-dessus). D'ailleurs elles sont généralement menées en même temps et avec les mêmes groupes de producteurs. Quelquefois les connaissances paysannes ne suffiront pas pour cet exercice, dans ce cas, l'expertise de l'équipe de DPRP ou selon le cas, celle d'intervenants extérieurs, peut être nécessaire pour l'identification de solutions.

2.3.2 Analyse d'impact

Une fois les solutions identifiées, elles doivent être évaluées pour savoir si elles seront effectivement efficaces pour résoudre le(s) problème(s), mais aussi si elles seront acceptables par la communauté paysanne. En pratique, ces deux aspects sont liés par le fait qu'une solution, qui n'est pas acceptée par la communauté ou qui ne l'intéresse pas, est très rarement un succès. Par conséquent, le processus d'évaluation et le choix des solutions les plus efficaces et/ou intéressantes doivent se faire impérativement avec la communauté des producteurs. En évaluant le «coût-bénéfice» des solutions, cette étape permet aussi de choisir les solutions prioritaires, ou à mettre en place en premier, pour le plan d'action.

Quelquefois, comme dans le cas de l'identification des solutions, les connaissances des producteurs peuvent ne pas suffire pour évaluer et choisir les solutions les plus intéressantes. Dans ce cas, une bonne idée est de tester ou faire une démonstration dans une petite partie du périmètre ou d'emmener un groupe de producteurs visiter un autre périmètre irrigué où la solution a déjà été mise en pratique (visite d'échange).

RAPPORT d'évaluation des solutions

2.3.3 Formulation du plan d'action

Une fois les étapes précédentes conclues, il faut refaire une restitution en plénière aux agriculteurs avec un résumé de l'analyse de la situation et ensuite restituer le travail sur les contraintes et notamment l'identification des solutions. Il est, en effet, important d'échanger avec la communauté paysanne à propos

des principaux résultats et voir si les producteurs sont d'accord pour mettre en place les solutions identifiées et choisies. Une fois la réunion effectuée et la validation du processus de diagnostic par les producteurs, il est possible de passer concrètement à l'élaboration du plan d'action.

En fonction des solutions ou actions retenues, il faut trouver l'accord du groupe de producteurs concernés. Pour des actions qui ont besoin d'efforts collectifs, il est important d'obtenir l'accord de toute la communauté et de ses représentants (notamment l'OGSI). Il ne sera peut être pas possible de produire un plan d'action complètement détaillé (incluant un cadre logique, une liste complète des activités à mener pour atteindre la solution, la planification de l'emploi du temps, etc.) étant donné la durée limitée dans le temps du DPRP. Mais il est primordial d'obtenir un plan d'action de base suffisamment structuré qui permette de bien visualiser les actions qui sont à la portée des agriculteurs et celles qui ne le sont pas. Pour les premières, il est important d'obtenir, pour le plan d'action, un accord avec au moins une période de mise en oeuvre, l'apport des producteurs grossièrement quantifié (en temps, travail, matières premières locales) et le responsable de l'activité (OGSI, coopérative, leader paysan, etc.). En effet, ce plan d'action matérialisera tout le travail fait précédemment avec les producteurs (collecte des données participative, analyse conjointe de la situation, problèmes et solutions, choix des actions, etc.) et consigne en quelque sorte la participation active et l'accord des agriculteurs sur l'ensemble du processus.

Pour les actions qui nécessiteraient une aide ou expertise externe, il est nécessaire de contacter des structures potentiellement partenaires et de leur présenter le travail réalisé. Cette approche devrait être facilitée par l'existence d'un plan d'action opérationnel fondé sur un travail d'analyse sérieux et reflétant clairement la participation active des producteurs à tout le processus.

RAPPORT de plan d'action

2.3.4 Conception d'un plan de suivi évaluation

La démarche doit aussi conduire à l'identification d'indicateurs potentiels pour le suivi évaluation de l'impact de la mise en oeuvre des solutions.

De nombreuses solutions identifiées dans le DPRP, ne pourront être mises en oeuvre que lors de la saison irriguée suivante. En revanche, quand cela est possible, il est intéressant de commencer le suivi dès la saison en cours pour permettre ensuite une meilleure comparaison avec les données qui seront obtenues les années suivantes après l'introduction des solutions (par exemple des rendements plus élevés grâce à l'utilisation d'une variété différente ou des conditions de travail plus confortables).

Proposition de suivi évaluation

Plusieurs semaines avant que la nouvelle saison irriguée ne commence, il faut organiser une réunion avec les producteurs pour:

- discuter à nouveau du plan d'action;
- se mettre d'accord sur le plan de suivi. Ceci comprend le choix des indicateurs pour le suivi du progrès des activités et pour le suivi d'impact.